



SDNL.ch

Schéma Directeur
du Nord Lausannois

RAPPORT ANNUEL 2021



RAPPORT ANNUEL 2021

Introduction

Éditorial du président

L'année 2021 par le chef de projet

Thématiques

PALM, « SRGZA » et réserves en zone à bâtir et mixte

Mobilité : P+R

Mobilité : lignes tl

« Espace Blécherette »

Activités

Exposition « Nord lausannois 2030 »

Rencontres avec les CdDR du Nord lausannois

Dates clés 2021

Composition du GROFIL 2021

Comptes

Budgets et comptes du SDNL



Introduction



Éditorial du président



Denis Favre
Président du GROPIIL

L'année 2021 a été marquée par le changement de législature de nos autorités communales. Pour une structure intercommunale comme le SDNL, dont les projets s'inscrivent dans le long terme, ce changement constitue un défi non négligeable.

En effet, il s'agit pour nous durant ces moments charnières d'informer et convaincre les partenaires communaux du SDNL. Informer sur les nombreux projets pilotés ou suivis par le bureau technique et convaincre du bien-fondé de la coordination et de la collaboration intercommunale.

C'est dans ce sens que nous avons travaillé durant 2021 en proposant dès la fin de l'été notre traditionnelle exposition consacrée aux travaux du Nord lausannois. Cette année et à l'attention des nouveaux élus, un contenu généraliste a été proposé aux invités avec toutefois un accent sur les deux projets majeurs dont le bureau technique du SDNL est en charge: le projet relatif aux P+R (en collaboration étroite avec nos collègues de l'association de développement Région Gros-de-Vaud) et « Espace Blécherette ».

Ce dernier projet, piloté par le SDNL, implique cinq communes partenaires ainsi que trois directions cantonales. Il constitue une véritable vision pour le secteur élargi de la Blécherette, déjà en mutation et promis à une évolution conséquente ces prochaines années.

Ce projet a très bien avancé durant 2021 et la mise en œuvre des mesures qui en découlent, prévue en deux étapes, sera probablement confiée au bureau technique du SDNL, garant de la coordination intercommunale.

Notre opération de communication s'est terminée en fin d'année 2021 par trois séances d'information consécutives à l'attention de délégations des Conseils communaux, réunies sous l'appellation « commissions de développement régional » (que nous appellerons « CdDR » dans la suite de ce rapport). L'une de ces séances était consacrée aux partenaires des communes dites de « 1^{re} couronne », l'autre à leurs voisines dites de « 2^e couronne » et la dernière était consacrée aux membres de la commission permanente de politique régionale du Conseil communal de Lausanne. De cette manière, chacun des groupes de participants a pu bénéficier d'une information ciblée et de toutes les réponses à leurs questions. Un grand merci à tous les commissaires de développement régional pour leur participation à ces soirées et pour leur intérêt dans les travaux du SDNL.

Pour le « reste » de nos activités durant 2021, je vous laisse prendre connaissance de la suite de ce rapport, concocté par le bureau technique et édité pour la première fois dans un format 100% numérique. Bonne lecture!

L'année 2021 par le chef de projet



Loukas Andriotis
Chef de projet SDNL

L'année 2021 du point de vue du bureau technique du SDNL a commencé par le déménagement des locaux du SDNL du centre de Perrelet (Renens) à la commune de Romanel-sur-Lausanne. C'est ainsi une page qui se tourne, en effet, les tl accueillent le SDNL sous leur toit depuis sa création. Mes remerciements vont aux tl pour leur excellente cohabitation durant toutes ces années et évidemment aux autorités de la commune de Romanel-sur-Lausanne qui nous ont offert cette opportunité unique dans le cœur villageois.

En plus des dossiers «Espace Blécherette» et la réflexion régionale sur les P+R, l'année 2021 a permis des avancées significatives sur des réflexions partenariales telles que la stratégie de gestion des zones d'activités du PALM (SRGZA), le «PAC Vernand» (Plan d'affectation cantonal) mais aussi ou encore la planification des prolongements des lignes tl 3, 21, et 22. Finalement le bureau technique a également livré un rapport sur la thématique de la mobilisation des réserves en zone à bâtir et mixte, il s'agit d'un thème de fond qui prend une importance croissante depuis la mise en vigueur de la LAT révisée.

Je vous souhaite également une bonne lecture de ce rapport.



Thématiques





PALM, « SRGZA » et réserves en zone à bâtir et mixte

Le volet « urbanisation » des travaux du bureau technique du SDNL s'est, pour 2021, concentré sur les zones industrielles et artisanales, les secteurs qui accueillent et l'activité, qu'elle soit artisanale, industrielle ou encore axée sur les services (tertiaire).

À l'échelle de l'agglomération Lausanne-Morges, la stratégie de gestion des zones d'activités du PALM (« SRGZA PALM ») a bien progressé grâce à un important travail mené dans le cadre de la direction technique du PALM auquel le SDNL participe avec assiduité. Ce travail a également été consolidé dans le cadre de deux ateliers (un atelier politique au printemps 2021 puis un atelier technique consacré au SDNL en décembre 2021). À l'échelle du territoire nord lausannois, ce travail a permis de consolider les « destinations » des sites d'activités situés dans les communes partenaires du SDNL mais aussi leur « classification ».

Ces deux notions sont au centre de la SRGZA PALM et permettent pour l'une d'identifier, à l'éclairage de critères liés à la desserte notamment, quelles activités devraient être idéalement accueillies sur un site ou un autre. La notion de « classification » renseigne quant à elle sur le rang du site au regard du Plan directeur cantonal. Le SDNL et ses partenaires communaux ont par exemple réussi à confirmer le site de « Blécherette-Rionzi » comme un site stratégique de développement d'activités (SSDA), il s'agit du même statut que le site d'activités de Romanel-nord – Vernand.

Dans ces deux sites, des développements importants sont à prévoir pour intensifier l'activité industrielle et artisanale à travers un certain nombre de mesures à prévoir.

Le site stratégique de développement d'activités de Vernand est quant à lui relativement en avance sur les travaux de planification. Après avoir piloté l'image directrice dédiée à ce secteur et validée en 2020, le SDNL a continué en 2021 de contribuer à la planification de ce secteur, cette fois-ci en appui à la direction générale du territoire et du logement (DGTL) étant donné que la concrétisation de ce projet sera assurée à travers l'élaboration d'un plan d'affectation cantonal. Le mandat de ce PAC a été attribué en décembre 2021 par le groupe décisionnel en charge du suivi de ce projet, à un groupement de mandataires. Les travaux du PAC à proprement parler démarreront donc au début de 2022 et dureront un peu plus d'un an jusqu'à l'approbation du plan, envisagée pour le premier trimestre de 2023.



Mobilité : P+R

En collaboration avec l'ARGdV (Association de la Région du Gros-de-Vaud) et la direction générale de la mobilité et des routes, le SDNL a progressé techniquement sur le dossier dit des « P+R ».

Selon une méthodologie développée par la DGMR et appliquée par districts dans tout le territoire cantonal, cette étude vise à estimer le nombre de places P+R supplémentaires à prévoir dans les trois axes considérés par la réflexion : l'axe du LEB, celui de la ligne tl 60 et l'axe « Venoge » du réseau CFF (Cossonay-Penthalaz).

Une fois le nombre de places P+R identifié théoriquement, il s'agira de les répartir judicieusement sur le territoire considéré en fonction des besoins et le plus en amont possible des portes d'entrée de l'agglomération en vue de « capter » les utilisateurs au plus près de leur domicile et ainsi favoriser concrètement la part modale des transports publics.



Mobilité : lignes tl

Concernant le réseau de transports publics et après s'être concentré sur la transversale est-ouest incarnée depuis décembre 2019 par la ligne tl 54, le SDNL pilote et anime des groupes de travail consacrés aux projets suivants, qui ont bien progressé en 2021 :

- › L'un de ces groupes de travail se concentre sur le prolongement des lignes 3 et 22, sans électrification.

Le projet tl 3 consiste en un déplacement de l'actuel terminus de Bellevaux à Maillefer et le projet tl 22, plus modeste, prévoit un nouvel arrêt et un nouveau terminus pour assurer la desserte des développements à venir dans le secteur de la Clochette.

Le projet de la ligne tl 22 est plus avancé, cette ligne devrait être mise en service en décembre 2024 selon le planning actuel. Le projet de la tl 3 est moins avancé mais son horizon de mise en œuvre se situe en décembre 2025.



Projet de prolongement de la ligne tl 3



Projet de prolongement de la ligne tl 22



- › Le projet de prolongement de la ligne tl 21 est suivi par un autre groupe de travail. Ce prolongement est planifié de la Blécherette au Grand-Mont pour une mise en service à l'horizon 2024 pour la première étape (ligne indépendante à une cadence de 15') puis 2030 pour la deuxième étape (ligne 21 prolongée à une cadence de 7.5').
- › Il est à noter qu'à l'horizon de mise en service du M3, les lignes tl 54 et 60 pourraient avoir leur terminus à la Blécherette et permettraient de rendre le réseau plus cohérent de même que rapprocher le M3 du Budron à travers la nouvelle jonction autoroutière de la Blécherette.
- › À plus long terme, une ligne Blécherette-Romanel (éventuellement Cheseaux), dite «tl 53» doit être mise à l'étude en fonction des résultats des études du PAC Vernand.



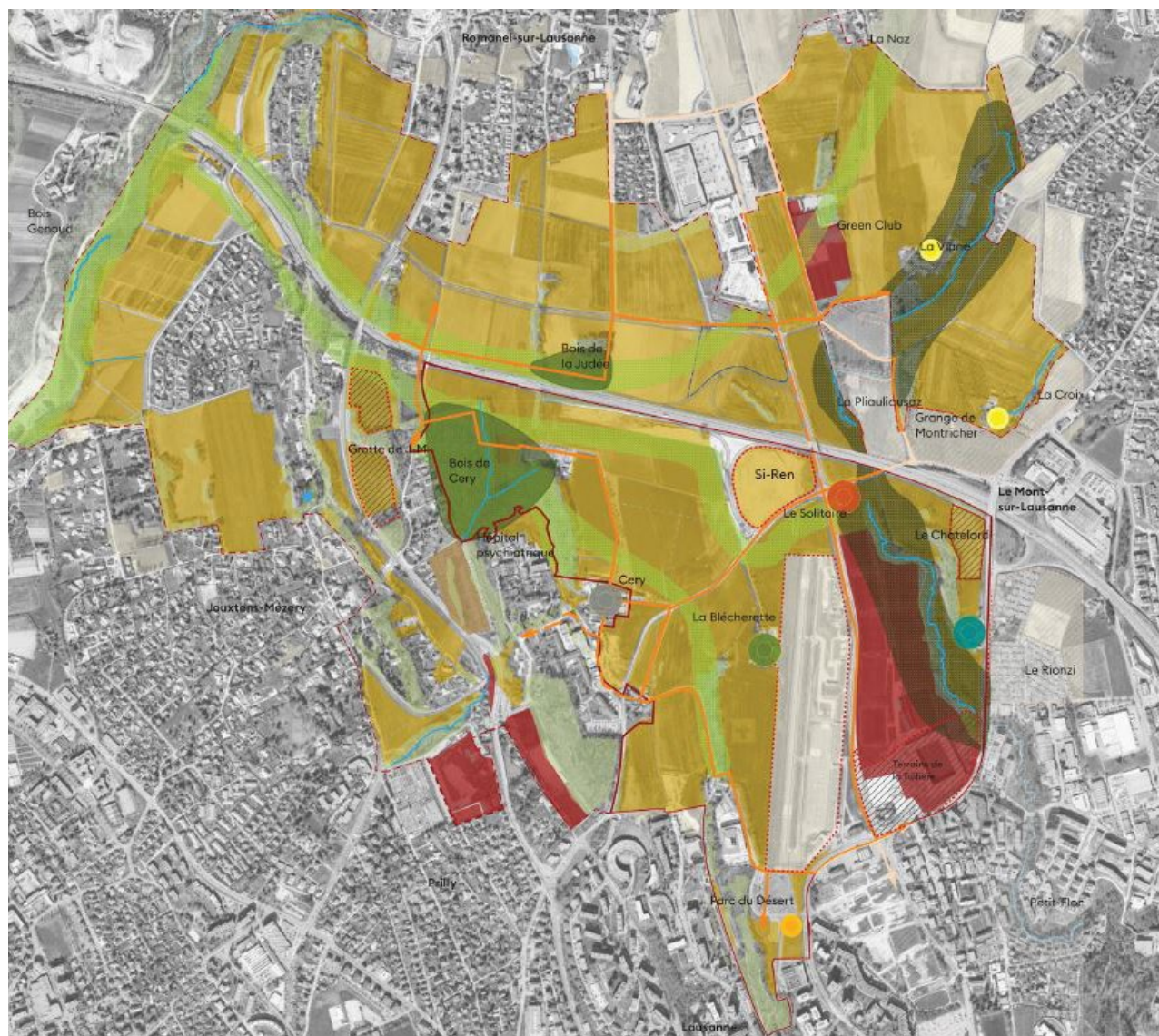
« Espace Blécherette »

C'est le nom qui a été donné à cette étude qui porte sur un vaste territoire intercommunal dont l'attracteur principal est le cœur du secteur de la Blécherette. Cet espace est composé d'une large diversité de milieux et d'usages, pour lesquels il est nécessaire de trouver un juste équilibre entre préservation des milieux naturels, maintien de l'activité agricole et développement des possibilités d'accueil des nouveaux usagers.

À l'échelle régionale, l'Espace Blécherette est identifié dans le PALM comme parc d'agglomération et fait l'objet d'une mesure paysagère au même titre que quatre autres espaces d'accueil de même type dans l'agglomération dont le secteur de Rovéréaz et de Renges-Venoge.

L'objectif principal de cette étude est de développer une vision directrice pour les 15 à 20 prochaines années, qui prenne en compte toutes ces dimensions et permette un développement harmonieux de cet espace.

Le fil rouge qui lie l'ensemble des travaux réalisés pour cette étude, est de trouver des moyens de cohabitation entre ces différents éléments et de faire émerger des synergies entre les composantes naturelles et aménagées et entre les nombreux acteurs et utilisateurs de ce territoire. Cette approche vise en particulier à proposer des aménagements et des interventions (sous forme de mesures concertées) sur l'ensemble de l'Espace Blécherette.



Périmètre de l'étude « Espace Blécherette »

2021 aura vu cette étude progresser sous le pilotage du SDNL pour une fin des travaux prévue pour le premier trimestre 2022, nous nous réjouissons de partager avec vous les résultats de cette étude d'envergure.





Activités



Exposition « Nord lausannois 2030 »

L'évènement annuel du SDNL du 4 septembre dernier s'est déroulé sous un soleil radieux et dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Cette exposition s'adressait tout particulièrement aux nouveaux élus de la législature 2021-2026.

Une centaine de visiteurs a pu prendre connaissance des travaux du SDNL, regroupés en thématiques.

Les discours politiques de M^{me} la Conseillère d'Etat C. Luisier Brodard, du Président du SDNL, M. D. Favre ainsi que de M. E. Fleury, Syndic de la commune hôte ont constitué le point fort de la matinée, qui s'est prolongé durant l'apéritif.

Le SDNL remercie chaleureusement les visiteurs pour leur contribution au succès de cet événement et leur intérêt pour les travaux du Nord lausannois. La commune de Cheseaux-sur-Lausanne est également remerciée pour son accueil et son soutien logistique.

Rencontres avec les CdDR du Nord lausannois

Les commissions de développement régional du Nord lausannois sont issues des conseils communaux et généraux des communes partenaires du SDNL et jouent un rôle de courroie de transmission des travaux régionaux du SDNL auprès de leurs conseils respectifs.

Des séances d'information à l'attention des commissaires sont organisées par le SDNL chaque année, en principe.

Les rencontres de l'année 2021 étaient particulièrement importantes au vu du changement de législature intervenu durant l'été de cette même année.

Trois séances ont ainsi été organisées, afin de cibler au mieux les problématiques spécifiques des partenaires communaux :

- › le 9 novembre, la séance réunissant les commissions du périmètre compact du PALM (sauf celle de Lausanne) a eu lieu à Romanel-sur-Lausanne
- › le 16 novembre, les commissaires de la deuxième couronne se sont réunies à Froideville
- › le 17 novembre, le SDNL a accueilli la CPPR (Commission permanente de politique régionale) de Lausanne.
- › Des échanges enrichissants ont complété les présentations proposées par le SDNL, qui remercie tous les commissaires de leur engagement et leur intérêt pour le développement territorial du Nord lausannois.



Dates clés 2021

01.07

Changement de législature communale

09.11

Séance des commissions de développement régional du Nord lausannois, 1^{re} couronne, à Romanel-sur-Lausanne

17.11

Séance des commissions de développement régional du Nord lausannois, Commission permanente de politique régionale de la commune de Lausanne, à Romanel-sur-Lausanne

23.04

SRGZA PALM, Atelier politique

04.09

Exposition « Nord lausannois 2030 », Cheseaux-sur-Lausanne

16.11

Séance des commissions de développement régional du Nord lausannois, 2^e couronne, à Froideville

15.12

SRGZA PALM, Atelier technique dans le cadre de la CPT

Séances

Groupe de pilotage (GROPIL)

19.03 | 17.06 | 30.09 | 25.11

Cellule pilotage technique (CPT)

10.03 | 28.04 | 09.06 | 15.09 | 13.10 | 15.12

Comité de pilotage (COFIL) PALM

19.03 | 11.06 | 17.09 | 17.12

Direction technique (DT) PALM

19.01 | 18.02 | 09.03 | 01.04 | 11.05 | 01.06 | 01.07 | 19.08 | 07.09 | 07.10 | 16.11

Composition du GROPIIL 2021

dès le 1^{er} juillet

Membres

BOUSSENS

M^{me} Stéphanie Borgeaud
Syndic

Remplaçant
À désigner

FROIDEVILLE

M. Jean-François Thuillard
Syndic, Vice-Président

Remplaçant
M. Michel Girod
Conseiller municipal

MORRENS

M^{me} Sandra Hulaas
Syndic

Remplaçant
M. Didier Beuchat
Conseiller municipal

BRETIGNY-SUR-MORRENS

M. Markus Mooser
Syndic

Remplaçant
M. Jean-Daniel Cochard
Conseiller municipal

JOUXTENS-MÉZERY

M. Serge Roy
Syndic

Remplaçant
M. Bernard Freemantle
Conseiller municipal

PRILLY

M. Alain Gillièron
Syndic

Remplaçante
M^{me} Anne Bourquin Büchi
Conseillère municipale

CHESEAUX-SUR-LAUSANNE

M. Etienne Fleury
Syndic, Vice-Président

Remplaçante
M^{me} Giusy Sicuro
Conseillère municipale

LAUSANNE

M. Grégoire Junod
Syndic

Remplaçante
M^{me} Natacha Litzistorf
Conseillère municipale

ROMANEL-SUR-LAUSANNE

M^{me} Claudia Perrin
Syndic

Remplaçant
M. Denis Favre
Conseiller municipal, Président

CUGY

M. Thierry Amy
Syndic

Remplaçante
M^{me} Christine Rais El Mimouni
Conseillère municipale

LE MONT-SUR-LAUSANNE

M^{me} Laurence Muller Ahtari
Conseillère municipale

Remplaçant
M. Olivier Descloux
Conseiller municipal

SULLENS

M. Christian Gozel
Syndic

Remplaçant
M. Thierry Golay
Conseiller municipal

Services de l'état

DGTL

M^{me} Adriana Rabinovich
*Responsable agglomérations
et régions*

Remplaçante
M^{me} Cynthia Martignier
Cheffe de projet

DGE-DIRNA

M. Philippe Hohl
Chef de division

Remplaçant
M. Jean-Michel Zellweger
Délégué scientifique

DGMR

M. Federico Molinat
Chef de division planification

Remplaçant
M. Pasquale Novellino
Responsable de domaine

DGE

M. Sébastien Beuchat
Dir. ressources et patrimoine

Remplaçant
À désigner

DGE DIREV-ARC

M^{me} Nadia Christinet
*Déléguée scientifique à
l'environnement et à l'énergie*

Remplaçant
M. Sylvain Rodriguez
Dir. du DGE-DIREV

Partenaires

LAUSANNE RÉGION

M^{me} Alessia Radaelli
Secrétaire générale

TL

M. Christophe Jemelin
*Responsable
de la planification*

Remplaçant
M. Jérôme Boutillier
*Responsable
organisation de l'offre*

LEB

M. Olivier Bronner
*Responsable production
de l'offre*

Remplaçant
À désigner

ARLB

M. Martin Weber
Chef de l'aérodrome

The background of the page is a photograph of an outdoor sports field, possibly a soccer field, with a goal visible in the distance. The field is surrounded by a high fence and has several tall light poles. The ground appears to be covered in a light layer of snow or frost. A large, semi-transparent blue vertical bar is overlaid on the left side of the image, extending from the top to the bottom of the page. The word "Comptes" is written in white, bold, sans-serif font across the middle of this blue bar.

Comptes

Budgets et comptes du SDNL

	2020		2021		2022
	BUDGET	COMPTES	BUDGET	COMPTES	BUDGET
Fonctionnement					
TOTAL	423'700	387'371	433'700	424'767	425'000
Répartition					
CANTON	128'365	128'365	128'365	128'365	128'365
COMMUNES	295'336	258'986	305'335	296'382	296'614
Boussens	5'326	4'666	5'506	5'340	-
Bretigny-sur-Morrens	4'912	4'302	5'079	4'925	5'415
Cheseaux-sur-Lausanne	24'659	21'630	25'494	24'753	25'258
Cugy	16'222	14'222	16'771	16'276	16'775
Froideville	10'366	9'095	10'717	10'408	10'902
Jouxens-Mézery	24'659	21'630	25'494	24'753	25'258
Lausanne	57'538	50'455	59'486	57'740	58'271
Mont-sur-Lausanne	57'538	50'455	59'486	57'740	58'271
Morrens	5'883	5'158	6'082	5'903	6'394
Prilly	24'659	21'630	25'494	24'753	25'258
Romanel-sur-Lausanne	57'538	50'455	59'486	57'740	58'271
Sullens	6'036	5'288	6'240	6'051	6'542
Chantiers d'étude					
TOTAL	-	24'424	-	45'393	-
Répartition					
CANTON	-	4'884	-	9'078	-
COMMUNES	-	19'540	-	36'315	-



